



**Le Pic cendré est de taille moyenne (25 cm).
Il présente, un corps de couleur verdâtre, une tête
et un cou gris et un liseré noir un arrière du bec
(moustache).**

**Le mâle se distingue de la femelle par une tache
frontale assez réduite d'un rouge vif.**



Cycle biologique

Son nid est creusé principalement dans des hêtres morts ou dépérissants. Il choisit rarement d'autres essences. La femelle pond 7 à 9 œufs mais rarement plus de cinq jeunes sont présents à l'envol. Il n'y a qu'une seule nichée par an. La couvaison dure entre 14 et 17 jours et est assurée par les deux adultes. Les jeunes pics quittent le nid après 24 jours. Leur émancipation est rapide après leur envol (maximum 3 semaines).



Habitats privilégiés

Il fréquente de préférence les zones humides et affectionne particulièrement les hêtraies avec beaucoup de bois mort et d'arbres branchus dépérissants mais aussi les aulnaies et les frênaies. La présence de zones dégagées et ouvertes comme les clairières sont importantes pour son alimentation.



Répartition géographique

En France, le Pic cendré est présent sur le tiers central du territoire allant de l'Alsace à la Bretagne. Il s'agit d'un oiseau de plaine présent sur le site Natura 2000 au niveau de l'ouest du massif forestier.



Menaces

Le Pic cendré est principalement menacé par certaines pratiques de gestion :

- au niveau forestier, la régularisation des peuplements forestiers, les enrésinements, la suppression des arbres morts ou sénescents,
- en milieu agricole, le Pic cendré souffre du retournement des prairies et de l'utilisation d'engrais et d'herbicides qui réduisent les populations de fourmis dont il se nourrit.

Préconisations de gestion

- Favoriser la gestion en futaie irrégulière, en taillis sous futaie ou par parquets de quelques hectares
- Assurer le maintien des gros arbres